

REGLEMENT DE LA COUR

IL EST INTERDIT DE :

- Se bagarrer.
- Monter sur le grillage, sur le portail, sur le banc ou les rebords des fenêtres.
- Se pousser (même pour jouer).
- Lancer des objets dans le visage de ses camarades.
- Voler les jeux mis en place.
- Faire du catch.
- Jouer dans les toilettes.
- Jouer au cheval avec les cordes et les élastiques.

SANCTIONS :

Jeux violents et dangereux sur la cour : Isolement du ou des enfants concernés, + convocation des parents.

Pénétrer dans les salles de classe ou couloirs, escaliers pendant les récréations : Isolement du ou des enfants concernés pendant toute la récréation.

Comportement violent physique ou verbal par rapport à un camarade : Isolement du ou des enfants concernés pendant toute la récréation.

Le renouvellement d'une interdiction ou d'un comportement dangereux et violent, à la suite d'une première sanction fera l'objet d'un mot dans le carnet de liaison à l'attention des parents du ou des enfants concernés, afin de provoquer une rencontre avec le directeur de l'école.